

**LISTE DES ADMIS A LA CLASSE EGALITE DES CHANCES 2024-2025.**

Suite aux oraux de sélection qui se sont tenus les 25 et 26 juin, 14 candidats sont admis à la Classe Egalité des Chances mise en place par l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité :

<b>AUBRY</b>	Camille
<b>BAJARD RIVIERE</b>	Garance
<b>BEAUFORT</b>	Ethan
<b>BERNAL</b>	Rosalie
<b>BOISSELLE</b>	Lison
<b>BORDA</b>	Carla
<b>CASSERINI</b>	Sarah
<b>DELBRACCIO</b>	Clarisse
<b>DENIS MALINGRE</b>	Silohé
<b>ENGEL</b>	Raphaëlle
<b>MASSON</b>	Yoann
<b>PREZIOSO</b>	Marie
<b>RENON</b>	Laura
<b>VERRIERE</b>	Vivian

**POUR TOUS LES AUTRES**, nous vous remercions pour votre candidature.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour la Classe Egalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur, ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures en cinéma, en photographie et en son.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec au concours, et nous vous rappelons que vous pouvez bien évidemment présenter le concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière.